

Contre les vers blancs, couvre 238 m² (2560 pi²)

Wilson[®]
SEVIN[®] GrubOut[®]
Destructeur de fourmis et vers blancs concentré (1)

Pour la lutte contre les vers blancs, les fourmis, la punaise des céréales,
les pyrales des prés, les perce-oreilles et bien d'autres insectes de la pelouse

DOMESTIQUE

N° D'HOM.. 26701 LOI P.A.

GARANTIE : carbaryl (SEVIN[®]) 22,5 %
Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,019 % à titre d'agent de conservation.

ATTENTION



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

1 L

Spectrum Brands IP Inc.,
P.O. Box 21001,
Brantford, ON N3R 7W9

MODE D'EMPLOI : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. PROTÉGER DU GEL. Appliquer le GrubOut® dès l'apparition des insectes ou de leurs dégâts. Ne mélanger que la quantité de la solution à pulvériser requise le jour même du mélange. Agiter le mélange avant et pendant l'emploi.

5 mL = 1 c. à thé

15 mL = 1 c. à soupe

Pour le contrôle des vers blancs (hanneton européen et la lutte du scarabée japonais) : Appliquer 42 à 58 mL de GrubOut® avec 15 à 20 L d'eau pour 10 m² de pelouse établie. Si, avant le traitement, le sol est sec, enlever l'excédent de chaume et arroser. Répéter si nécessaire. Pour optimiser le contrôle du hanneton européen et le scarabée japonais, appliquer le GrubOut® à la fin de juillet ou au début d'août.

Pour le contrôle des fourmis, la punaise des céréales, la noctuelle des arbres fruitiers, les perce-oreilles, la légionnaire d'automne, les puces, les cicadelles, les millipèdes, les moustiques et les pyrales des prés : Appliquer 37,5 à 52 mL de GrubOut® avec 15 à 20 L d'eau pour 10 m² de pelouse établie, d'espace de récréation ou de bord de chemin ou de sentier. Pour des résultats optimaux, tondre le gazon et traiter après un arrosage ou une pluie. Bien faire pénétrer dans le gazon. Utiliser un pulvérisateur à tuyau d'arrosage ou à pression. Répéter 2 ou 3 semaines plus tard si nécessaire.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF EN CAS D'INGESTION OU D'INHALATION. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des vêtements de travail réguliers à manches longues. Enlever et laver les vêtements contaminés séparément après l'emploi d'un produit antiparasitaire. Porter des vêtements propres à chaque jour. Se laver le visage et les mains avant de manger. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. **NE PAS CONTAMINER L'ALIMENTATION HUMAINE OU ANIMALE, LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT D'EAU, LES COURS D'EAU, ET LES ÉTANGS. PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX ABEILLES : PEUT CAUSER LA MORT D'UN NOMBRE ÉLEVÉ D'ABEILLES DOMESTIQUES.** Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées directement au traitement et aux résidus sur les cultures. Ne pas pulvériser lorsque les abeilles sont actives. Éviter l'application sur les fleurs et les espèces fruitières en floraison. **RÉACTION DES PLANTES ET PRÉCAUTIONS :** Pour ne pas endommager le jeune feuillage, ne pas traiter quand il est mouillé ou quand on prévoit de la pluie ou une forte humidité pour les deux prochains jours. Le carbaryl endommage le lierre de Boston, la vigne vierge et l'adiante pédalé. Au début de la saison, il peut aussi endommager le pin de Virginie et le pin des sables.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer avec beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin. **En cas d'ingestion,** faire vomir la personne tout de suite en lui faisant boire 1 ou 2 verres d'eau et en lui mettant un doigt au fond de la gorge. Si elle est sans connaissance ou en convulsions, **NE PAS** essayer de la faire vomir. Consulter un médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT.** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le carbaryl est un inhibiteur modéré et réversible de la cholinestérase. L'atropine en est l'antidote. NE PAS utiliser 2-PAM, d'opiacés ni d'anticholinestérasiques.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION : Entreposer le Wilson® SEVIN® GrubOut® destructeur de fourmis et vers blancs concentré(1) dans son contenant original seulement, dans un endroit frais et sec, à l'écart des enfants et des animaux. Ne pas entreposer dans un endroit où la température s'élève souvent au-dessus de 38 °C. Ne pas contaminer l'alimentation humaine ou animale et l'eau lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas réutiliser les contenants vides. Envelopper le contenant vide dans du papier journal et le jeter aux ordures ménagères.

Pour plus de renseignements sur ce produit ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. www.cilproducts.ca

SEVIN® est une marque de commerce déposée du groupe Bayer.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))